

SEANCE DU 08 FEVRIER 2016

Présents : Jeannine FAIVRE, Pierre GILBERT, Bruno CIOE, Romain GILBERT DE VAUTIBAUT
Pierre LOMBARDET, Maryse NICOD, Sylvain PAUCOD.

Excusé :

Secrétaire : Maryse NICOD

CONVENTION DDT

Le point est reporté à la prochaine séance.

REGULARISATION COUPES DE BOIS

La somme de 50 euros sera remboursée à M. CIO Bruno pour régulariser un trop payé.

REGROUPEMENT COMMUNES

Monsieur le Maire dresse le compte rendu de la réunion sur les communes nouvelles à St Julien. Seules trois communes limitrophes invitées (Villechantria, Bourcia, Andelot-Morval) ont assisté à cette réunion. Le projet consiste à renforcer le positionnement de Saint Julien. D'autres réunions mensuelles sont prévues auxquelles Monsieur le maire assistera malgré certaines réserves.

PROJET SECURISATION ROUTIERE ET ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire propose de demander des subventions concernant les projets de sécurisation des centres bourgs, parking de la mairie et accessibilité du bâtiment communal. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'aides basé sur un cout global prévisionnel s'élevant à environ 62 000€. Le montant de l'aide espéré (DETR, subvention au titre des amendes de police et réserve parlementaire) correspondrait à un montant d'environ 51 000€.

TRAVAUX ONF 2016

Le Conseil Municipal a validé le devis des travaux 2016 qui s'élève à 1 430.22€ TTC.

QUESTIONS DIVERSES

→ Suite à la demande de Mme Provost, le Conseil Municipal accepte de vendre les anciennes portes et fenêtres du bâtiment communal pour 50€

→ Participation aux voyages scolaires du collège. Le Conseil Municipal décide de verser 75 € par enfant concerné.

Fin de la séance à 23H00.